



La pensée et les normes

21 ET 22 JANVIER 2021 | EN LIGNE

Hommage à Jean-François Kervégan

Organisé par Isabelle AUBERT (U. Panthéon-Sorbonne, IUF), Élodie DJORDJEVIC (U. Panthéon-As-sas) et Gilles MARMASSE (U. de Poitiers).

Avec le soutien de l'ISJPS (U. Panthéon-Sorbonne), l'Institut Michel Villey (U. Panthéon-As-sas) et le MAPP (U. de Poitiers).

Inscription obligatoire

<https://evento.renater.fr/survey/colloque-international-la-pensee-et-les-normes-homme-a-jean-francois-kervegan-15c6djto>

Argument

Après avoir consacré des écrits à la Logique de Hegel et à la pensée de Husserl, Jean-François Kervégan, professeur de philosophie émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, travaille depuis plusieurs décennies deux champs de la philosophie qu'il relie dans la perspective d'une « philosophie

des normativités » : la philosophie allemande et la philosophie pratique. S'agissant de la philosophie allemande, c'est surtout son effort pour actualiser la pensée de Hegel dans ses traductions et ses commentaires qui a marqué les esprits. Mais on lui doit aussi des études sur Kant, Marx, Jürgen Habermas et Axel Honneth. En philosophie pratique, il articule des questionnements sur le politique et sur les différentes normativités pratiques à des recherches de philosophie du droit. S'agissant de ce dernier point, ses travaux portent en particulier sur les droits subjectifs et la nature des normes juridiques. Faisant entendre une voix originale dans les débats sur Carl Schmitt ou Hans Kelsen, il propose une perspective institutionnaliste sur le(s) droit(s) et défend un « positivisme modéré ».

Parmi les ouvrages de Jean-François Kervégan, citons *Hegel, Carl Schmitt : le politique entre spéculation et positivité* (PUF, 1992) ; *L'effectif et le rationnel : Hegel et l'esprit objectif* (Vrin, 2008) ; *Que faire de Carl Schmitt ?* (Gallimard, 2011) ; *La raison des normes, Essai sur Kant* (2015) ; et, plus récemment, *Explorations allemandes* (CNRS Éditions, 2019).

En écho à ces travaux, réunissant des chercheurs français et internationaux, des philosophes comme des juristes, des spécialistes d'histoire de la philosophie et des chercheurs en philosophie sociale, politique ou juridique, ce colloque vise à poursuivre des discussions avec un chercheur hors pair, mais aussi à en engager de nouvelles, en examinant les rapports entre les normes et la raison, selon une double perspective d'histoire de la philosophie et d'approches plus contemporaines.



INSTITUT DES SCIENCES JURIDIQUE & PHILOSOPHIQUE DE LA SORBONNE - UMR 8103



NoSoPhi Normes, Sociétés, Philosophies



Institut Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit



institut universitaire de France

21 et 22 janvier 2021

JEUDI 21 JANVIER 2021

Matinée – 9h-12h30

Présidence :

Magali Bessone (U. Panthéon-Sorbonne)

Ouverture (9h-9h30)

Mot des organisateurs

Allocution de Philippe Büttgen (U. Panthéon-Sorbonne, Directeur de l'UFR 10, Philosophie)

Mot de Jean-François Kervégan (U. Panthéon-Sorbonne)

Normes et critique (9h30-10h45)

Franck Fischbach | U. de Strasbourg

Qu'est-ce que la vie éthique ? Un essai d'analyse

Emmanuel Renault | U. Paris Nanterre

Critique sociale et connaissance

Isabelle Aubert | U. Panthéon-Sorbonne

La réalité morale est-elle construite ?

Pause

Philosophie politique (11h-12h15)

Clotilde Nouët | U. Mohammed VI Polytechnique

Démocratie et « vie éthique » : la question du sujet politique

Sabina Tortorella | U. Panthéon-Sorbonne

L'obligation politique chez Hegel

Catherine Colliot-Thélène | U. de Rennes

Le contractualisme contemporain : quelles parties, à quel contrat ?

Après-midi – 14h-17h

Présidence :

Marcos Nobre (U. Campinas)

Institutions (14h-15h15)

Olivier Beaud | U. Panthéon-Assas

Pourquoi la liberté académique n'a pas été pensée en France par les universitaires

Mélanie Plouviez | U. Côte d'Azur

De l'idéalisme allemand à la sociologie française : l'héritage en question au XIX^e siècle

Emmanuel Picavet | U. Panthéon-Sorbonne

Les normes, les institutions et l'effectivité paradoxale des principes rationnels

Pause

Philosophie du droit/le travail des juristes (15h30-16h45)

Denis Baranger | U. Panthéon-Assas

L'évanescence de la norme. Essai sur l'instabilité ontologique du phénomène normatif

Pierre-Yves Quiviger | U. Panthéon-Sorbonne

Une théorie institutionnelle du sujet de droit

Mathieu Carpentier | U. Toulouse 1 Capitole

De la vocation de notre temps pour la philosophie du droit

VENDREDI 22 JANVIER 2021

Matinée – 9h-12h30

Présidence :

Emmanuel Picavet (U. Panthéon-Sorbonne)

Jean-François Kervégan (9h30-10h45)

Pause

Hegel : héritage (11h-12h15)

Norbert Waszek | U. Vincennes-Saint-Denis
De l'Encyclopédie de Hegel à la création par les hégéliens de nouvelles disciplines scientifiques

Olivier Tinland | U. Paul Valéry Montpellier 3
Nietzsche, Hegel et les contradictions de « l'âme allemande »

Myriam Bienenstock | U. de Tours
L'« esprit absolu » hégélien entre les XIX^e et XXI^e siècles

Après-midi – 14h-17h

Présidence :

Denis Baranger (U. Panthéon-Assas)

Kant (14h-15h15)

Gilles Marmasse | U. de Poitiers

Le débat sur la morale kantienne dans Grâce et dignité de Schiller

Élodie Djordjevic | U. Panthéon-Assas
Action et causalité. Remarques sur la conception hégélienne de l'imputation

Ricardo Terra | U. de São Paulo

Kant, Humboldt et l'université moderne

Pause

Hegel : actualité (15h30-16h45)

Bruno Haas | U. Panthéon-Sorbonne
Hegel théoricien du musée

Geminello Preterossi | U. de Salerne
Entre Hegel et Schmitt

Marcos Nobre | U. Campinas

La Phénoménologie de l'esprit en tant que modèle philosophique